



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Maternelles 4 ans, projet ou lubie ?

Montréal, 15 février 2019 –

Le ministre de l'Éducation a déposé un projet de loi devant l'Assemblée nationale, qui concrétise la promesse électorale de la CAQ d'offrir un programme universel de maternelles 4 ans. Depuis quelques années, les maternelles 4 ans existantes se sont développées dans les milieux moins favorisés. L'objectif général de ces maternelles était de rejoindre les jeunes qui ont moins accès aux services éducatifs afin d'assurer le développement global de ces enfants et leur réussite éducative, c'était là un objectif d'égalité.

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) partage cette vision qui est d'offrir une chance égale à tous nos enfants. Le Québec a développé plusieurs outils pour soutenir le développement des plus jeunes. Pensons au réseau des CPE ou encore le programme Passe-Partout dont les qualités sont reconnues et documentées. Dans l'ensemble de l'offre de service pour soutenir les plus jeunes, nous ne croyons pas que l'universalité des maternelles 4 ans soit l'unique avenue pour atteindre cet objectif.

Le projet de loi rendra obligatoire l'offre des maternelles 4 ans par les commissions scolaires du Québec. Dans la perspective du développement de nos jeunes, nous réaffirmons que la maternelle 4 ans n'est pas une panacée d'autant plus que cet outil n'a pas passé le test de l'évaluation du temps. La précipitation n'est donc pas de mise. Faisons confiance aux milieux et à leur capacité de se mobiliser et d'offrir les services qu'ils jugent les plus efficaces pour le développement des petits.

Nous invitons le ministre de l'Éducation à proposer d'aider les commissions scolaires qui décideront d'aller vers les maternelles 4 ans à le faire plutôt qu'en faire une obligation et d'entamer rapidement un vaste projet d'évaluation des maternelles 4 ans en ce qui concerne leur impact sur le développement des jeunes.

- 30 -

Confédération des Organismes Familiaux du Québec

3965, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1W 2G7
www.cofaq.qc.ca famille@cofaq.qc.ca Téléphone : 514-521-4777



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

À propos de la COFAQ

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) accompagne les familles québécoises dans leurs revendications depuis 45 ans. La COFAQ défend les intérêts des familles afin d'améliorer leur qualité de vie.

Source : Marie Simard, directrice générale
COFAQ
Téléphone : 514.521.4777

Confédération des Organismes Familiaux du Québec

3965, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1W 2G7
www.cofaq.qc.ca famille@cofaq.qc.ca Téléphone : 514-521-4777